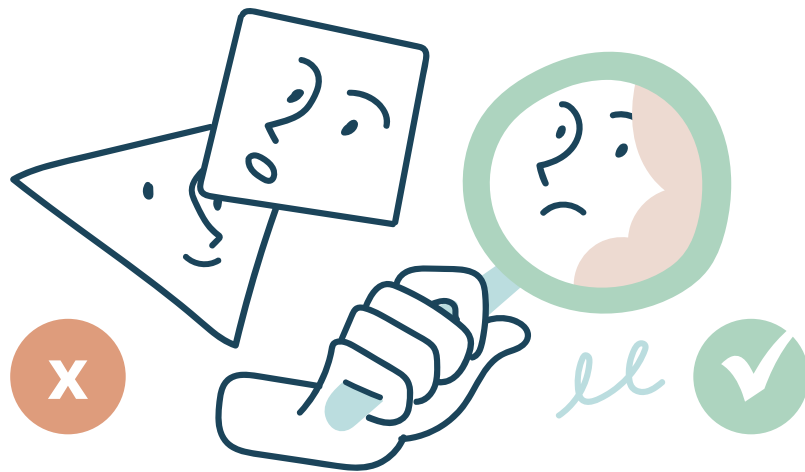


LA QUESTION DE L'AVORTEMENT AUX ÉLECTIONS

Pourquoi on parle d'avortement en contexte de campagne électorale fédérale ?

Il est important de noter que l'avortement était considéré comme un acte criminel jusqu'en 1988. Il a été décriminalisé dans un jugement de la Cour suprême du Canada. Les personnes qui avaient recours à l'avortement et les personnes qui les pratiquaient étaient passibles d'une peine d'emprisonnement.

Le mouvement anti-choix s'est mobilisé dans les 37 dernières années afin de faire reculer le droit à l'avortement durement gagné par le mouvement féministe. Depuis 1988, de nombreux·ses élu·es ont déposé des projets de loi visant à recriminaliser ou restreindre le droit des femmes de choisir. À ce jour, 50 projets de loi ou motions ont été déposés. Heureusement, aucun n'a été adopté.



MYTHES ET RÉALITÉS

- X L'avortement est dangereux.**
Faux. Il s'agit d'une intervention médicale sécuritaire, plus sécuritaire qu'une grossesse ou un accouchement. Les complications sont peu fréquentes. En 2011, seulement 2,2 % des avortements ont entraîné des complications, souvent bénignes comme une infection locale
- X C'est juste les adolescentes irresponsables qui avortent.**
Faux. Il n'y a pas de profil type des femmes qui ont recours à l'avortement. Elles sont de tous les âges et de toutes les classes sociales. Au Canada, 40 % d'entre elles ont déjà un ou plusieurs enfants. C'est dans le groupe d'âge de 20-24 ans que l'on retrouve le plus grand nombre d'avortements suivi des femmes âgées entre 25-29 ans. Le nombre plus élevé des avortements entre 20 et 29 ans s'explique par le fait notamment que les femmes sont sexuellement actives dans une période de leur vie où elles sont les plus fertiles alors que l'âge moyen de la première maternité est à 30 ans (ISQ 2017).
- X Restreindre le droit à l'avortement réduit le nombre d'avortements.**
Faux. Il est faux de croire que de criminaliser l'avortement ou le restreindre en fait diminuer le nombre. La réalité est tout autre. Les femmes et les personnes enceintes vont jusqu'à mettre leur vie en péril pour interrompre une grossesse non désirée. Criminaliser l'avortement ne le fait pas disparaître, mais le rend plus dangereux.



**MOBILISEZ-VOUS
POUR LE VOTE
PRO-CHOIX!**

FQPN
fqpn.qc.ca

✓ **Débats publics**

En temps de campagne électorale, de nombreux groupes organisent des soirées de débats où les candidat·es de chaque circonscription sont invité·es à participer. Allez participer à l'une de ces soirées. Osez aller au micro et posez les questions qui vous préoccupent. Il est aussi tout à fait possible d'organiser vous-même une soirée/débat pour aborder les questions qui sont très peu abordées dans les médias.

✓ **Lettre d'engagement pro-choix pour les candidat·es**

Faites parvenir la déclaration d'engagement pro-choix à l'ensemble des candidat·es de votre région et voyez qui y répondra. Lorsqu'une personne candidate répond à votre lettre et s'engage en faveur du droit à l'avortement, n'oubliez pas d'en informer la FQPN à l'adresse info@fqpn.qc.ca. La FQPN tiendra une liste à jour des personnes candidates qui se positionnent publiquement en faveur du droit à l'avortement et publiera la liste deux semaines avant le jour du scrutin.

✓ **Ateliers sur le droit à l'avortement dans votre groupe communautaire**

Il y a même un quiz ludique pour vous!

api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2025/03/Quiz-en-savoir-plus-sur-lavortement.pdf

✓ **Écoute collective d'un documentaire ou d'un film**

Organisez une soirée de groupe où vous allez écouter un documentaire, un film ou un des balados qui vous est proposé en page 22-23 du guide d'éducation populaire Je vote pro-choix. Vous pouvez même utiliser le Guide médiatique de la FQPN et vous amuser avec le système de cotation. <https://api.fqpn.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/FINAL-guide-MSP-FR-premium.pdf>

✓ **Distribution de matériel promotionnel pro-choix**

Organisez des petites brigades ou des petites escouades de militant·es et allez vous promener dans vos régions respectives. Allez dans les rues de votre quartier, les parcs, les CÉGEP, les universités, ou encore à l'entrée de vos centres commerciaux pour distribuer les tracts, discutez avec la population et expliquez pourquoi il est important de voter pro-choix aux prochaines élections.